

Allegans Contraria Non Audiendus Est : Une maxime juridique essentielle

Définition et signification

Allegans contraria non audiendus est, signifiant en latin “Celui qui se contredit ne doit pas être entendu”, est une maxime juridique fondamentale. Elle affirme qu’une partie ne peut valablement prétendre à des positions contradictoires dans un même contexte juridique ou judiciaire.

Ce principe vise à garantir la cohérence des arguments présentés par une partie et à préserver la bonne foi dans les relations juridiques et judiciaires.

Origine historique

Droit romain

Cette maxime prend ses racines dans le droit romain, où la cohérence dans les déclarations et les actes était considérée comme une condition nécessaire à la stabilité des interactions juridiques.

Les jurisconsultes romains insistaient sur le fait qu’une partie ne pouvait pas contester un acte ou une déclaration qu’elle avait elle-même validée précédemment.

Époque médiévale

Les juristes médiévaux ont repris ce principe, en le liant aux notions de bonne foi et d’équité. Ils considéraient que permettre des positions contradictoires sapait la confiance dans les institutions juridiques.

Droit contemporain

Aujourd’hui, **allegans contraria non audiendus est** est un principe appliqué dans divers systèmes juridiques, notamment en droit civil, en droit commercial, en droit international, et dans les contentieux judiciaires.

Applications dans différents domaines juridiques

Domaine	Exemples pratiques	Références juridiques
Droit civil	Un héritier ne peut contester un testament qu'il a auparavant accepté sans réserve.	Articles relatifs aux successions dans les codes civils nationaux
Droit pénal	Un accusé ne peut invoquer une défense contredisant des aveux antérieurs.	Jurisprudence sur les aveux pénaux
Droit commercial	Une entreprise ne peut nier une clause contractuelle après en avoir tiré profit.	Règles sur la bonne foi contractuelle
Droit international	Un État ne peut dénoncer un traité tout en bénéficiant simultanément de ses avantages.	Conventions internationales

Détails par domaine

Droit civil

Le principe est utilisé pour empêcher une partie d'adopter des positions contradictoires dans une affaire civile.

- **Exemple** : Un héritier qui a accepté sans réserve les dispositions d'un testament ne peut pas, par la suite, le contester.
- **Référence** : Les codes civils nationaux incluent généralement des dispositions relatives à l'irrévocabilité des actes d'acceptation en matière successorale.

Droit pénal

Dans les procédures pénales, ce principe s'applique pour garantir la cohérence des arguments de la défense ou de l'accusation.

- **Exemple** : Un accusé ayant admis sa culpabilité lors de l'instruction ne peut prétendre à l'innocence sans justification solide lors du procès.

Droit commercial

En droit commercial, les entreprises sont tenues de respecter les clauses contractuelles dont elles ont déjà tiré avantage.

- **Exemple** : Une société ayant accepté une modification contractuelle ne peut plus la contester ultérieurement.

Droit international

Ce principe est souvent invoqué pour prévenir les abus dans les relations entre États ou organisations internationales.

- **Exemple** : Un État signataire d'un traité environnemental ne peut, en même temps, refuser d'appliquer ses restrictions tout en bénéficiant de ses financements.

Critères de reconnaissance de la contradiction

Pour invoquer **allegans contraria non audiendus est**, plusieurs éléments doivent être démontrés :

- **Contradiction explicite** : Une incohérence claire entre deux positions prises par la même partie.
 - **Lien juridique direct** : Les deux positions contradictoires doivent concerner le même acte, contrat ou litige.
 - **Absence de justification valable** : Si une partie peut justifier raisonnablement sa contradiction (par exemple, en invoquant une erreur ou une information nouvelle), le principe peut ne pas s'appliquer.
-

Limites et nuances

Justification d'un changement de position

Dans certains cas, une partie peut être autorisée à adopter une position différente si elle peut démontrer une raison légitime :

- Une erreur initiale dans sa déclaration ou son acte.
- La découverte d'éléments nouveaux modifiant la nature de l'affaire.

Application stricte mais limitée

Le principe ne s'applique que dans le cadre des mêmes relations juridiques. Une partie peut adopter des positions différentes dans des contextes distincts.

Prescription

Dans certains systèmes juridiques, l'application du principe peut être limitée par des règles de prescription ou par le délai écoulé entre les positions contradictoires.

Cas célèbres

L'affaire Scafom International (Belgique)

- Une entreprise ayant accepté une hausse des prix en cours de contrat ne pouvait pas contester ultérieurement cette hausse pour non-respect des conditions initiales.

Litiges environnementaux internationaux

- Un État ayant signé un accord climatique ne pouvait revendiquer des financements pour des projets basés sur des politiques contraires à l'accord.

Maximes associées

- **"Nemo auditur propriam turpitudinem allegans"** : ("Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude") – Complémentaire, cette maxime empêche une partie de tirer profit d'un comportement illicite.
- **"Ex turpi causa non oritur actio"** : ("Aucune action ne naît d'une cause honteuse") – Un principe général de moralité en droit.

Réflexion philosophique et éthique

Allegans contraria non audiendus est reflète une exigence de cohérence et de bonne foi dans les relations humaines et juridiques. Ce principe illustre l'importance de la responsabilité et de la constance dans les engagements pris par les parties.

Conclusion

Le principe **allegans contraria non audiendus est** joue un rôle clé dans la préservation de la cohérence et de la bonne foi dans les systèmes juridiques. En dissuadant les comportements contradictoires, il garantit une certaine stabilité et équité dans les relations contractuelles, judiciaires et internationales.

From:
<http://www.sui-juris.fr/wiki/> - :Res-sources sui-juris.

Permanent link:
http://www.sui-juris.fr/wiki/doku.php?id=maximes-de-loi:allegans_contraria_non_audiendus_est

Last update: 2024/12/18 23:44

